

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 26 septembre 2022

OBJET :

**Rapport de gestion 2021
de la SPL-XDEMAT**

Rapporteur : M. SAPIRSTEIN
Délibération n°9

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération du 11 décembre 2017, la Ville d'Essey-lès-Nancy est devenue actionnaire de la société SPL-Xdemat, créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition des collectivités actionnaires.

Cette société propose notamment la gestion, la maintenance, le développement et la mise à disposition de services :

- de plateforme de dématérialisation des marchés publics ;
- de tiers de télétransmission de flux comptables et administratifs ;
- de parapheur électronique ;
- d'archivage électronique ;
- et, plus généralement, de tout service développé ou acheté par la société pour développer la dématérialisation.

Par décision du 20 avril 2022, le Conseil d'administration de la société a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et donc l'activité de SPL-Xdemat au cours de sa dixième année d'existence, en vue de sa présentation à l'Assemblée générale.

Cette dernière, réunie le 28 juin dernier, a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2021 et les opérations traduites dans ces comptes.

En application des articles L. 1524-5 et L. 1531-1 du Code général des collectivités territoriales, il convient que l'assemblée délibérante de chaque actionnaire examine à son tour le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Le rapport de gestion, présenté ce jour, fait apparaître :

- un nombre d'actionnaires toujours croissant (2 955 au 31 décembre 2021, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à la clôture du précédent exercice),
- un chiffre d'affaires de 1 303 282 €, en diminution par rapport à 2020 eu égard le retour à un nombre plus classique de certificats électroniques vendus en 2021, en comparaison à la vente sans précédent de 2020 de plus de 2 500 certificats (au lieu de 600 à 900 en moyenne) suite aux élections municipales,
- et un résultat de 285 370 €, affecté en totalité au poste « autres réserves », porté à 747 374 €. Ce résultat exceptionnel, similaire à 2020, s'explique par la progression constante du nombre de collectivités actionnaires de la société et de leur utilisation des outils de la SPL avec une accélération pour certains, en réponse à la crise sanitaire ainsi que la poursuite des effets de la nouvelle organisation pour la gestion de l'assistance avec le recrutement de salariés par la société.

Cet examen s'inscrit dans l'organisation mise en place par la société SPL-Xdemat pour permettre aux actionnaires d'exercer sur elle, collectivement et individuellement, un contrôle similaire à celui qu'ils exercent sur leurs propres services, appelé contrôle analogue, constituant l'un des principes fondateurs des SPL.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration, joint en annexe.


DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 29 septembre 2022.

Pour extrait


Le secrétaire de séance,



Hubert ROSSIGNON



Le Maire,



Michel BREUILLE